

-----  
DECRET N°72-174 du 22 juin 1972

modifiant, le décret n°70-134/CP/MEP  
du 19 juin 1970, portant nomination du  
Gouverneur et de Gouverneur suppléant  
auprès de la Banque Africaine de Déve-  
loppement -

LE CONSEIL PRESIDENTIEL,

- VU la Déclaration du 30 avril 1970, instituant un Conseil Présidentiel;
  - VU l'Ordonnance n°70-34/CP du 7 mai 1970, portant Charte du Conseil Présidentiel;
  - VU la Loi n°64-13 du 15 juillet 1964, autorisant la ratification de l'Accord créant la Banque Africaine de Développement ;
  - VU le Décret n°70-81/CP du 7 mai 1970, portant formation du Gouvernement et le Décret n°71-149 du 4 août 1971 qui l'a modifié;
  - VU le Décret n°64-107/PR/SGG, ratifiant l'Accord portant création de la Banque Africaine de Développement;
  - VU le Décret n°70-134/CP/MEP du 19 juin 1970, portant nomination du Gouverneur et de Gouverneur suppléant auprès de la Banque Africaine de Développement;
  - VU l'Accord portant création de la Banque Africaine de Développement, notamment son article 30 ;
- Le Conseil des Ministres entendu ;

DECRETE :

Article 1er.- L'article 1er du Décret n°70-134/CP/MEP du 19 juin 1970 sus-  
visé est modifié comme suit :

Est nommé :

- Gouverneur Suppléant auprès de la Banque Africaine de Développement :

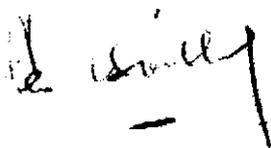
Mr Abou Bakar BABA-MOUSSA,  
Directeur Général de la Banque  
Dahoméenne de Développement.

.../...

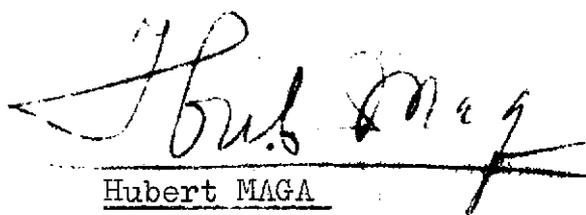
Article 2.- Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera./.-

Fait à COTONOU, le 22 Juin 1972

par le Conseil Présidentiel,

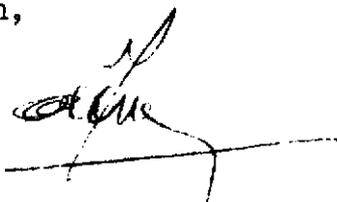


Sourou-Migan APITHY



Hubert MAGA

Le Ministre de l'Economie  
et du Plan,



Me Joseph KEKE

Ampliations: PCP 6 - MCP 4 - CS 6 -  
SGG 4 - Ministères 11 - JORD 1 - ACN 2 -  
IAA-DCCT-DN-UGF-Gde Chanc.5 - ACD 1 -  
CEDN-CNI 2 - DEP-DGAJL-Dtion Stat.6 -  
MAE 6 - BAD 2 - Intéressé 1 - MEP 6 -  
MF 6 - DB-DC-CF-Solde 4 - Trésor 4 -  
BDD 2 - BCEAO 4 - ACDN-CEDN-CNI 3